



EPM Meyzieu :  
**L'incident prévisible ? !!!**



Hier soir, à l'heure du repas, quatre jeunes mineurs incarcérés à l'EPM de Meyzieu, ont refusé de rejoindre leurs cellules.

Seuls, le surveillant, jeune stagiaire, ainsi que l'éducateur de l'unité, n'ont pas pu calmer la situation. Les surveillants affectés dans d'autres unités n'ont pas pu se dégager immédiatement pour porter secours à leurs collègues. Aussi, d'importants dégâts matériels sont à déplorer.

A la CGT, nous pensons que cet incident aurait pu être évité :

- Nous avons alerté sur le fait que ces EPM seraient de véritables cocottes-minute.
- Nous avons demandé à ce que les personnels aient un temps d'adaptation avec une arrivée progressive des mineurs ;
- Nous avons réclamé des effectifs supplémentaires ;
- Nous avons indiqué que des moments repas-mouvements- ... étaient très sensibles et nous avons donc demandé d'y prêter une attention particulière.

**Que se passera-t-il quand 60 jeunes seront détenus dans cet EPM ?**

Le **manque d'effectifs** en personnels que nous avons souligné est démontré. Les jeunes professionnels ont été gravement mis en danger.

**La CGT demande à ce que les personnels PJJ, en grève la semaine dernière, obtiennent satisfaction sur leurs revendications, à ce que les personnels pénitentiaires soient entendus par leur direction.**

Il y a urgence à retravailler sur les **missions** de chacun, surveillant et éducateur, avant l'ouverture des autres EPM prévue dès le mois d'août.

**Un bilan des deux 1<sup>ères</sup> ouvertures d'EPM doit être fait immédiatement sur les questions d'hygiène, de sécurité, et les conditions de travail de tous les personnels.**

La CGT interpelle dès aujourd'hui le cabinet du ministre sur ces différents points.

Montreuil, le 19 juin 2007

UGSP-CGT et CGT-PJJ

263, rue de Paris Case 542 93514 Montreuil cedex  
Tel : 01.48.18.82.42 ou 82.32 Fax : 01.48.18.82.50